Compte Rendu du CHS-CT du 19 Novembre 2015

Le quorum étant atteint, le directeur ouvre la séance à 9h05.

12 points sont à l'ordre du jour de ce CHS. Avant de passer au premier point, le président demande s'il y a des questions.

2 problèmes sont soulevés :

- a) quid du plan VIGIPIRATE ? Il n'y a pas de modifications concernant la province, de plus aucune consigne spécifique n'a été alloué que ce soit pour le département en général, et pour la DDFIP en particulier.
- b) Demande de précision sur la fréquentation TH. Augmentation de 75% par rapport à l'an dernier.

Le Procès Verbal de la séance plénière du 03 juillet est adopté à l'unanimité

Concernant les dernières fiches de signalement depuis la dernière plénière, une fiche provenant du SIP de Saint Dié suite à un dépôt de plainte d'un agent, s'est soldée par une audience devant le tribunal le 19 novembre. L'administration n'a pas jugé nécessaire de se porter partie civile.

De plus, un agent est toujours en arrêt suite à un accident de service qui s'est produit le 4 septembre dernier. Cette personne doit subir un nouvel examen le 26 novembre prochain, d'où un possible prolongement de l'arrêt jusqu'en fin d'année.

Nous n'avons pu avoir aucune nouvelle de la fiche de Raon l'étape, alors que celle-ci a été diffusée à l'ensemble des membres du comité.

Au sujet de ce poste, le directeur s'est refusé de faire croire que Raon tout comme Chatel soit en souffrance

A la mi octobre, la fermeture de Raon était actée. Le ministre a écrit au maire qui s'est retourné vers le préfet, en conséquence 2 semaines après, la décision a changé. Le directeur du département a reçu la chef de service de Raon. Au jour d'aujourd'hui, la direction est toujours en attente d'un arrêté ministériel concernant la décision définitive.

Ensuite nous a été présenté la mise à jour du guide amiante par Serge SPETTEL. Le dossier Technique Amiante (DTA) est l'ensemble des documents en rapport avec l'amiante sur les sites.

Les bâtiments Laflotte et de Remiremont ont été revu en 2014.

Une remarque a été faite sur la périodicité en fonction des bâtiments locatifs. Si la périodicité n'est pas indiquée, il n'y aura pas forcément de vérification d'effectuée, alors que normalement celle-ci doit avoir lieu tous les 3 ans.

Concernant le privé, il n'y a pas d'obligation, mais une vérification peut toujours être provoquée.

Le médecin de prévention propose de reparler de ce sujet au prochain CHS.

L'assistant de prévention a ensuite résumé le suivi des rapports de visite. Il a été interpellé concernant le centre du Thillot concernant l'aménagement de l'accueil pour les personnes à mobilité réduite. La solution retenue serait l'accès de la Trésorerie par l'arrière avec une entrée de plain pied. Devis et plans sont en attente.

Les CFP de Poincaré et de la Gestion hospitalière ont été évoqués.

Compte Rendu du CHS-CT du 19 Novembre 2015

Concernant Poincaré, la question en terme d'emploi reste posée. (-1,2 en B et -2,2 en C). Il faudra voir le résultat du mouvement au 1^{er} Mars.

Au niveau amendes, un grand centre serait à l'étude et serait centré sur Nancy et regrouperait 3 départements (54 ; 55 ;88)

A titre de comparaison, l'année dernière, 3 autres départements (70 ;90 ;25) ont eu la même idée= projet retoqué.

Quant à la gestion hospitalière, il faut savoir qu'un directeur d'hôpital a été mis à la porte.

Concernant le SIP d'Epinal, le renouvellement de l'effectif a été important (40 à 50% selon les syndicats 30% selon la direction.)

Une visite est à envisager du site début 2016 en compagnie du médecin de prévention.

Concernant les réorganisations de service, divers sites ont été évoqués:

Côté fermeture : Bulgnéville et Châtel

Et côté accueil : secteur Epinal, secteur Châtenois et secteur Remiremont

Je tiens à disposition les fiches impact concernant les détails. Concernant ces dernières, le ratio en mètre carré par agent n'est pas indiqué. Il devra donc être mentionné sur celles-ci à l'avenir.

Il y a eu un vote d'organiser qui découlait du constat mentionné dans les fiches. Les 4 OS ont voté contre car ces bouleversements vont entraîner notamment une surcharge de travail pour les agents.

Il n'y a pas d'évolution sur les travaux et projets immobiliers en cour.

Le paramétrage des messageries pour la transmission des fiches Santé et Sécurité au Travail fonctionne à nouveau.

Le programme et budget 2015 est conforme aux prévisions évoquées en préparation de CHS. (je peux vous en fournir une copie)

Enfin, en question divers, se pose à nouveau un problème de fenêtre au SIE d'Epinal ainsi que l'aménagement du bureau de l'agent « Berkani » à voir avec Serge SPETTEL.

La séance est levée à 12h15.